

Déclaration au CTL du 18 janvier 2021

Monsieur le Président,

Ces derniers mois les élu-e-s de *Solidaires Finances Publiques 31* ont été souvent les seuls présents dans cette instance pour relayer les revendications des personnels, les informer et s'efforcer d'obtenir des avancées, mêmes minimales, dans une période lourde et désespérante au cours de laquelle, sans vergogne, la DG et vous-mêmes poursuivez la casse de notre administration.

Par contre s'il y a bien des CTL ou nous vous avons déjà indiqué ne jamais participer, c'est bien quand il n'y a plus rien à « discuter » et que vos choix néfastes sont définitivement validés. C'était le cas pour le CTL dit « conclusif » sur le NRP, cela l'est tout autant quand il s'agit de constater la déclinaison locale du massacre des suppressions d'emplois.

Dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale qui dure et pèse sur le moral de tout un-e chacun-e, nous constatons que la charge de travail est dense et les sollicitations des usagers toujours aussi importantes, malgré tous les subterfuges que vous employez pour les éloigner de nous.

De leur côté, les agent-es en première ligne constatent qu'au lieu de leur apporter un soutien nécessaire, la DGFIP et leur direction se bornent à poursuivre aveuglément le NRP et l'accompagner d'une accélération massive des suppressions d'emplois.

Ces annonces, cet enchaînement à marche forcée, sont clairement pour nous de la folie, tant au regard de la profonde dégradation du service public pour les usagers et collectivités, que des tensions inévitables subies par les agent-es sur leurs conditions de travail et leurs garanties de gestion, qui plus est sans la moindre contrepartie pour reconnaître leur engagement sans faille.

Dans ce contexte, *Solidaires Finances Publiques 31* s'efforce de soutenir et mobiliser tous les personnels face aux adversités multiples. Mais nous interpellons aussi publiquement sur ces dossiers structurels et d'emplois, pour rétablir des vérités sur notre service public et tenter d'obtenir le maximum de reculs sur ces projets dangereux.

Dans la période vous devez plus de clarté aux agent-es sur leur avenir. C'est ainsi que nous vous demandons de les informer de toute urgence, ainsi que les organisations syndicales, sur les périmètres liés aux restructurations et suppressions de postes. De même nous vous demandons d'être enfin transparent sur les aspects métiers sur lesquels vous avancez seuls, sans aucun dialogue réel (déclinaison de la note accueil, impact du centre de contact des pro, fusion des SPF, premier retour sur les SGC et CDL,...).

Enfin, nous vous demandons d'arrêter au plus vite vos communications vers la presse pour vanter les mérites d'un accueil amélioré pour les territoires tant c'est en décalage avec le vécu qui se traduit par des sollicitations intenses dans les SIP, des usagers en colère face à des agent-es démunis pour répondre aux sollicitations dans les trésoreries restructurées, comme à Revel, que les élu-e-s locaux maintiennent leurs expressions d'opposition au NRP sans aucun effet sur vos décisions.

Plutôt que de multiplier les éléments politiques de langage sur les méthodes d'accompagnement du changement, nous attendons de notre hiérarchie qu'elle soutienne le service public et ses agent-es et œuvre à stopper la casse de notre administration !

Concernant ce CTL nous interviendrons sur tous les points à l'ordre du jour. Néanmoins, le sujet principal sur lequel nous vous avons demandé un débat, avec la CGT, est celui du Télé-travail.

Dès notre demande d'un CTL sur le télétravail, nous avons pointé les limites de son impact dès lors qu'un certain nombre de mesures ont un cadre national toujours pas défini. Ceci étant, nous considérons que nos débats du jour peuvent et doivent être utiles pour :

- identifier les impacts du télétravail en mode Covid sur les processus de télétravail en mode « normal » ;
- tirer un bilan des difficultés de la période et identifier les « bonnes pratiques » dans le réseau pour permettre leur généralisation et leur harmonisation ;
- répondre aux effets constatés de la désorganisation de certains services ;
- clarifier les processus et l'étude des demandes et des besoins des agent-e-s en télé travail, notamment d'un point de vue matériel ;
- répondre au défi du clivage télétravailleur-se/non-télétravailleur-se, pour le bien être des agent-es, mais aussi la bonne marche des services ;
- relayer auprès de la DG des pistes d'enrichissement du cadrage national attendu, car un jour viendra ou nous serons en période « normale » qui nécessitera une clarification des pratiques.

Dans ce sens, nous rappellerons nos revendications, déjà exprimées de longue date sur le dossier, pour de véritables garanties pour les agent-e-s en télé travail et une bonne marche de notre service public. Elles sont détaillées dans le *Guide du télétravailleur et de la télétravailleuse* rédigé par notre syndicat national, mais aussi dans nos propositions et revendications, exprimées auprès de la DG et de la Fonction Publique.

Répétons-le, *Solidaires Finances Publiques 31* n'est pas hostile au télétravail qui correspond à une aspiration d'une partie des agent-es. Néanmoins, nous constatons que l'aspect positif principalement mis en avant, un travail plus serein et une limitation des contraintes, exprime « en creux » la situation difficile et le mal être grandissant des agent-e-s dans les services.

En parallèle, nous constatons une montée des tensions dans les services pour les agent-es en présentiel face à la charge de travail et les sollicitations des usagers.

Cet aspect n'est pas du tout abordé dans les documents de l'administration et cela nous surprend beaucoup. En effet, il est essentiel que notre communauté de travail, et en premier lieu celles et ceux qui la dirigent, garantisse une attention sur la situation de toutes et tous et veille à éviter des oppositions dont elle est en bonne partie responsable.

Nous vous avons transmis un recueil de témoignages de nos collègues particulièrement dense sur toutes ces questions. Ce document sera, nous l'espérons, utile à un Retex (comme le dit le jargon managérial à la mode !) parce qu'il pointe à notre sens l'ensemble des enjeux : analyse des aspects positifs et négatifs ; besoins exprimés en matériel ; bien être et mal être, visibilité sur l'étude des demandes et le calendrier de mise en oeuvre ; harmonisation réelle entre services ; sauvegarde des liens entre agent-e-s et soutiens nécessaires ; enjeux de pilotage et d'organisation des services,...

Ce dossier central du télétravail va dans les prochaines années devenir incontournable. Il est pour nous et doit l'être pour vous, l'occasion de montrer que le dialogue social peut être une réalité et de démontrer son utilité.

Nous constatons bien trop souvent que ce n'est qu'un dialogue de sourds qui est mené avec une administration qui impose ses arbitrages, sans réelle écoute des agents et des réalités du terrain. Aujourd'hui, vous avez l'occasion de vous inscrire dans une démarche constructive avec les représentant-e-s des personnels. Mais ce ne sera le cas que si vous entendez leurs revendications et surtout, si vous en tirez des conséquences concrètes !